

SAINT-QUAY-PORTRIEUX, le

CONVOCAATION

Les membres du Conseil du Syndicat Mixte de SAINT-QUAY-PORTRIEUX Port d'Armor, dûment convoqués par le Président, sont invités à se réunir à la **mairie de Saint-Quay Portrieux, salle du conseil municipal**, le

Mardi 28 Mai 2013 à 10h00

ORDRE DU JOUR :

Atelier du port :

- Syndicat mixte - Marché complémentaire au marché de construction (électricité)

Finances

- Régie Autonome et Syndicat mixte - Suppression de la journée complémentaire
- Régie Autonome – régularisation d'écritures antérieures
- Régie Autonome – DM1 au budget 2013
- Régie Autonome et Syndicat mixte - Information sur l'attribution des marchés
- Régie Autonome et Syndicat mixte - Modification du règlement intérieur : seuils des marchés publics
- Régie Autonome - Tarifs 2014
- Syndicat mixte - Tarifs 2014

Fonctionnement

- Syndicat mixte - Tickets restaurant
- Régie Autonome - lancement d'une consultation – marchés d'assurances

Local de représentation

- Évaluation juridique et financière de l'acquisition d'un local dans le nouveau bâtiment « Budet »

Espace portuaire - Points d'information

- Chantier atelier du port
- Locaux capitainerie et SNP
- Statut du ponton « commune »

Questions diverses

Le Président

Loïc RAOULT